



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON



COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 22 octobre 2014

Grands projets ferroviaires Languedoc-Roussillon

Contournement de Nîmes et Montpellier : un chantier en pleine activité et créateur d'emplois locaux.

Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan : vers un consensus pour un tracé précis défini pour fin 2015.

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon, Pierre de BOUSQUET et le Président de la Région Languedoc-Roussillon, Damien ALARY ont présidé le 22 octobre, successivement, le comité de pilotage de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan et le comité de suivi du Contournement de Nîmes et Montpellier afin de faire, comme tous les semestres, un point d'étape sur les deux grands projets régionaux.

Le chantier du Contournement de Nîmes et Montpellier bat son plein. Il mobilise aujourd'hui près de 4000 personnes. Quelques chiffres permettent d'en mesurer l'activité : 72 entrées en formation (38 contrats de professionnalisation), 499 recrutements sur les 700 à 900 prévus d'ici la fin du chantier, 170 000 heures de travail en insertion, 200 M€ de travaux confiés à des PME/PMI.

La procédure d'enquête publique de la gare Montpellier Sud de France se terminera le 24 octobre. Le commissaire enquêteur rendra ses premières observations dans les 8 jours suivants, puis Réseau Ferré de France rédigera un mémoire en réponse. Le commissaire enquêteur rendra son rapport définitif dans le mois suivant la fin de l'enquête. Le respect du planning des études de la gare nouvelle de Nîmes-Manduel permettra de soumettre le projet à l'enquête publique fin 2016. Ces deux gares s'inscrivent dans une nouvelle desserte du territoire en perspective de l'achèvement de l'axe ferroviaire à grande vitesse entre Montpellier et Perpignan.

Le comité de pilotage a examiné les premiers résultats d'analyse des variantes de tracé sur la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan, constatant avec satisfaction l'inscription des variantes de tracés présentées au plus près du tracé déclaré Projet d'Intérêt Général en 2000.

Cinq principes prévalent dans l'étude des variantes de tracés : rester le plus proche possible du projet classé projet d'intérêt général, respecter la sensibilité du territoire, se jumeler avec les infrastructures existantes, être le plus direct entre Montpellier et Perpignan, optimiser les investissements.

Le comité de pilotage a demandé à ce qu'une période de large concertation territoriale soit lancée, afin de définir précisément un tracé précis (largeur 120 mètres en moyenne) et de

choisir les sites à retenir pour les gares nouvelles des agglomérations de Béziers et Narbonne. Le dialogue sera engagé dès cet automne avec les élus du territoire dans le cadre de commissions. Les associations et les acteurs socio-économiques se rencontreront dans le cadre d'ateliers. Les citoyens seront invités à s'informer et à s'exprimer lors de réunions publiques au printemps 2015.

L'ensemble des avis recueillis permettra de proposer un choix au comité de pilotage puis au ministre qui pourra ainsi prendre une décision d'ici fin 2015 avec l'objectif d'une enquête publique fin 2016.

Il a été proposé de demander au Ministre la nomination d'un expert chargé d'optimiser le plan de financement du projet LNMP.

L'ensemble des partenaires co-financeurs a réaffirmé toute sa volonté de réaliser ces infrastructures majeures pour le territoire en respectant le calendrier prévu.

Contacts presse :

Préfecture de région : Sandrine Bonnamich, chef du service régional de la communication interministérielle
– Tél : 04 67 61 61 25

Conseil régional : Andra Viglietti, attachée de presse - Tél : 04 67 22 86 46

